

Gem'info

Bulletin trimestriel d'information des Gemellois. Juillet 2015



#La vie du village

Gemeaux a retrouvé son commerce



#Événements

Lundi 14 juillet : fête nationale



#Info +

Rentrée scolaire, incivilités





#Editorial

C'est peu dire que le climat est morose dans beaucoup de communes de notre pays en cette fin de printemps. La réduction des dotations de l'Etat engagée depuis quelques années pèse de plus en plus. En 2017, elle deviendra même anxiogène pour un grand nombre de mairies et en particulier dans les territoires ruraux. De là à penser que cette asphyxie est programmée pour nous obliger à confier nos compétences à l'intercommunalité, il n'y a qu'un pas... que je franchis allègrement.

Je ne pointe pas du doigt ce gouvernement, l'affaire était planifiée depuis longtemps par les élites de l'Etat, ceux-là même qui ont endetté notre pays dans des proportions telles que le remboursement annuel de la dette est devenue la première dépense du budget national (devant même l'éducation !)

On nous dit que les collectivités locales coûtent trop cher, qu'elles embauchent trop. Il a pourtant bien fallu recruter pour assumer les tâches que l'Etat a abandonnées, le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif), par exemple, et prochainement, l'instruction des permis de construire, et ce sans aucune compensation financière. S'il est vrai que l'on peut douter de la bonne gestion de certaines communes, il ne faut pas, malgré tout, oublier que dans l'endettement national les collectivités ne pèsent que 4%, les 96% restants sont les produits de la gouvernance de l'Etat. De là à penser que le pouvoir législatif qui a aussi pour mission de contrôler le gouvernement, n'assume plus sa fonction de contre-pouvoir... chacun en pense ce qu'il veut.

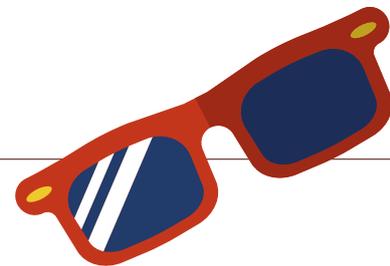
Ce petit coup de gueule que certains maires poussent se traduit, aujourd'hui, par un trait noir sur les panneaux d'entrée d'agglomération en signe de deuil. Demain, nous serons peut-être un lieudit de la C.O.V.A.T.I.

En attendant de passer de Gemellois à « covati-tien »... compatissons...

Plus sérieusement, ce que je regrette, c'est que ce que l'on nous présente comme une évolution n'ait pas fait l'objet d'un véritable débat national et sous prétexte d'aligner notre administration sur des exemples européens, on balaie d'un trait l'organisation napoléonienne et les spécificités du territoire français qui font pourtant l'admiration de nombreux touristes étrangers.

Je vous souhaite à tous d'agréables vacances estivales.

Marc CHAUTEMPS



Entre chaque Gem'info se passent des événements, ils seront relayés sur le site internet www.gemeaux.org.

Vous pouvez aussi bénéficier des infos en temps réel en nous communiquant votre mail.

« Vous serez avertis instantanément d'une éventuelle panne électrique, de la venue d'un cirque etc.

Le fichier des mails reste uniquement au secrétariat de la commune. »

Gem'info

● **Juin 2015** : Journal trimestriel d'informations municipales édité par la commune de Gemeaux. Imprimé à 400 exemplaires sur papier recyclé. Directeur de la publication et de la rédaction, Le maire, Marc Chautemps.

● **Commission communication** : Marc Chautemps, Marie-Jeanne Bernier - Valérie Prost - John De La Cruz - Pascale Poinson - Valéry Choplain.

● **Ont collaboré** : Steve Renaud - Didier Laye - François Dupin - Jean-Louis Bernier
Création, maquette LadybStudio (21) - Impression PCM Concept (21)

Vous souhaitez participer au prochain Gem'info ?
Faites-vous connaître, nous sommes à votre écoute.

#SOMMAIRE

EDITORIAL	Page 2
INFOS DU CONSEIL MUNICIPAL	Page 3
VIE DU VILLAGE	Page 4-5
ZOOM SUR...	Page 5
EVÈNEMENTS, MANIFESTATIONS	Page 6-7
Infos +	Page 7
ACTUALITÉS ÉCONOMIQUES	Page 8



#Pourquoi demander une autorisation d'urbanisme ?

La construction ou les travaux que vous envisagez doivent être conformes aux règles contenues dans le PLU, plan local d'urbanisme de la commune.

Elles sont relatives notamment à l'utilisation des sols, à l'implantation, la destination, la nature, l'architecture, les dimensions, l'assainissement des constructions et à l'aménagement de leurs abords.

Des règles particulières s'appliquent en secteur sauvegardé ou site classé.

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme constitue pour la commune la possibilité de vérifier la conformité de votre projet avec ces règles !

Avant tout engagement, demandez le certificat d'urbanisme.

Avant de vous lancer dans votre projet de construction, vous pouvez obtenir des informations sur le terrain qui fera l'objet de travaux en demandant à la mairie un certificat d'urbanisme.

Quels travaux nécessitent une autorisation ?

Selon l'importance des travaux, vous devez déposer une demande de permis de construire ou une déclaration préalable.

Exemple d'autorisations nécessaires en fonction de la nature des travaux que vous envisagez :

- Vous construisez un garage, par extension d'un bâtiment existant : s'il ne dépasse pas 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, seule une déclaration préalable doit être adressée à la mairie. Au delà de 20 m² en revanche, une demande de permis de construire doit être déposée.

- Vous aménagez votre grenier sans modifier l'aspect extérieur du bâtiment et sans l'agrandir : aucune formalité n'est exigée. Si vous modifiez en même temps l'aspect extérieur du bâtiment, une déclaration préalable est requise.

- Vous créez un étage supplémentaire dans votre logement : l'augmentation de la surface, si elle dépasse 20 m², nécessite la délivrance d'un permis de construire.

- Vous percez une ouverture (porte, fenêtre, vasistas...) : vous devez déposer une déclaration préalable ; si vous changez en même la destination du local : permis de construire.

- Vous construisez une terrasse ou une véranda, entre 5 et 10 m² : une déclaration préalable, au delà de 20 m² : permis de construire.

- Vous construisez une piscine non couverte au delà de 10 m² et jusqu'à 100 m² : déclaration préalable.

- Vous réalisez des travaux de ravalement ou qui modifient l'aspect extérieur de la construction : vous devez déposer une déclaration préalable.

- Edification d'une clôture : déclaration préalable.

La réalisation de travaux sans autorisation préalable constitue une infraction pénale pouvant être punie (amendes, démolitions...).

Des projets pour Gemeaux

La commune de GEMEAUX s'inscrit dans un programme « Cœur de Village Plus » porté par le Conseil Régional visant à apporter un soutien aux communes pour la création de logements locatifs et la mise en valeur d'espaces publics afin d'améliorer le cadre de vie des habitants.

L'idée pour Gemeaux est de réfléchir à plusieurs projets : la réhabilitation de l'ancienne école avec notamment la création de logements, la réhabilitation de la maison au pied du parvis de l'église, la mise en valeur du cœur du village, à savoir les halles et son environnement proche et le projet de viabilisation de l'ancien terrain de foot.

Le dispositif passe par une étude préalable permettant d'avoir une vision globale de l'ensemble des projets sur plusieurs années. Il nous sera possible par la suite de pouvoir faire des choix sur la base d'éléments précis et chiffrés.

Un appel d'offre a été effectué pour la réalisation de cette étude. Le marché a été attribué au cabinet Berthet-Liogier-Caulfuty assisté du cabinet d'architecte Godart-Roussel.

L'étude d'un montant de 13 500 € est financée à 80% dans le cadre de « Cœur de Village Plus ».

Une première réunion a déjà eu lieu le 1er juin en présence du maire, des adjoints et des deux cabinets afin de préciser le périmètre du projet et d'entamer l'étude.

Les résultats de l'étude doivent être rendus courant septembre. De plus amples informations vous seront données dans le prochain Gem'info.





#Aux petites Halles

Un point de vente de pain et de produits d'épicerie de première nécessité, ainsi qu'un espace convivial en intérieur ou en extérieur sous les halles où il est possible de se retrouver autour d'un café ou de boissons et de pâtisseries. Des soirées de convivialité sous les halles où se retrouvent plus de 170 habitants... Et tout ça, à Gemeaux, qui l'eut cru il y a seulement un an !!!

#Un peu d'histoire

Fin 2013, le dernier commerce de proximité de Gemeaux s'éteint, plusieurs bénévoles acceptent de distribuer le pain dans le sas d'entrée de la mairie. Cependant, une solution plus professionnelle doit être trouvée. L'association Gemeaux Générations Solidaires (G G S) est créée le 19 avril 2014. Elle a pour objectif d'assurer et maintenir les services de première nécessité et de proximité à Gemeaux. Aussi, poursuit-elle deux missions, le commerce et l'aide aux habitants.

La nouvelle organisation démontre une nouvelle fois tout l'intérêt d'un petit commerce, décision est prise d'aménager une salle sous les halles pour abriter le commerce. Les aménagements sont effectués par des bénévoles et les salariés municipaux, le maire ainsi que Jean Louis Bernier, 4ème adjoint.



#L'inauguration

"Gemeaux a retrouvé son commerce de proximité."

Jeudi 16 avril, dans une ambiance festive et conviviale, Gemeaux et ses habitants, ont inauguré l'ouverture du nouveau commerce de proximité, "Aux petites Halles". Ce jeudi fut une très belle soirée, les Gemellois venus nombreux inaugurer l'ouverture du commerce se sont retrouvés, heureux et conscients de participer à un événement majeur dans la vie du village. Car bien plus qu'un simple commerce, c'est un état d'esprit qui renaît dans le village, la conscience qu'il existe une volonté du conseil municipal, des associations, des habitants de redonner à Gemeaux une âme. Longtemps village dortoir, Gemeaux se réveille, en octobre avaient été inaugurés le terrain multisports et ses aménagements pour les plus jeunes, et de nombreux projets sont en cours de réflexion. Valorisation du patrimoine, maintien du lien social sont au cœur des préoccupations de tous.



- Marc Chautemps a remercié les habitants ainsi que les personnalités locales et Michel Zanetta des Maisons Roger, fournisseur de pain et pâtisseries. Puis il a rappelé que ce petit commerce est dans "le droit fil de la vocation de ce lieu construit en 1491 pour permettre à Gemeaux de se relever après la guerre de 100 ans et le pillage des Ecorcheurs et des Coquillards. Cette construction a été autorisée pour dynamiser le commerce local et entre autres, un marché hebdomadaire." Ensuite Marc Chautemps a remercié les bénévoles "qui ont tenu tous les matins pendant 4 mois le dépôt de pain avant que l'association ne soit créée... Ainsi que ceux qui nous ont aidés à transformer le local de la mairie en magasin."



- Suzanne Carillon, nouvelle présidente de GGS a rappelé l'importance du magasin par le service de proximité qu'il apporte aux habitants. Elle a invité "la clientèle à demeurer fidèle... Ce serait encore mieux si elle augmentait !... Toutes les personnes intéressées sont invitées à adhérer à GGS... Des bulletins d'adhésion sont disponibles dans le magasin". Puis Suzanne Carillon a remercié la municipalité pour le soutien dans l'aménagement du local et toutes les personnes qui ont participé et qui participent à la vie de l'association.



#Le commerce propose

- Dépôt de pain, viennoiseries, pâtisseries, gâteaux, entremets et produits événementiels (chocolats de Pâques)
- Epicerie (tous produits)
- Coin convivialité avec son bar (licence 2) et ses tables : café, chocolat, thé... Boissons sans alcool (coca, jus de fruit, eau...). Vin, bières (bientôt pression), kir, rosé pamplemousse, vin cuit...

Les soirées repas à thème

Elles sont organisées par GGS et se situent sous les Halles en même temps que le petit marché du jeudi soir, de quoi créer une véritable animation au cœur du village. Pour recevoir le programme, communiquez votre mail à la mairie.

Après le Beaujolais nouveau, les Huitres+vin blanc, l'assiette comtoise, nous avons eu la soupe à l'oignon ou les croque-monsieur puis un repas "barbecue" où s'étaient donné rendez-vous plus de 170 habitants...

Pour être informé des soirées, rendez-vous aux Petites halles ou/et communiquez votre mail à la mairie afin de recevoir les "infosmail".



Heures d'ouverture

Matin

Du mardi au vendredi de 7h30 à 11h30
Le samedi de 8h à 11h30

Après-midi

Jeudi, vendredi et samedi de 18h à 20h



#Secrétaire de mairie en milieu rural, un métier aux multiples facettes

Dans les communes rurales, s'il y a bien des piliers fondamentaux pour la gestion et l'organisation de la vie des habitants, ce sont les secrétaires de mairie.

Dès le XIV^e siècle, le mot « secrétaire » désigne une personne attachée à une autorité appelée à rédiger des lettres à caractère officiel.

Le mot secrétaire semble aujourd'hui désuet pour désigner le responsable administratif d'une petite collectivité. De l'usage du mot « secrétaire » au XVI^e siècle, la fonction garde cependant le sens de « sachant garder les secrets ». En effet, il existe peu de lieux publics où l'on entend autant de confidences que dans une mairie : lors, par exemple, de la rédaction de certains actes d'état civil où l'usager peut être amené à divulguer certains éléments de sa vie privée, ou lors d'entretiens à huis clos avec les élus.

Au XXI^e siècle, les missions des secrétaires de mairie vont bien au-delà de la rédaction d'actes officiels. Aujourd'hui, le ou la secrétaire de mairie est l'appui technique, administratif et juridique des élus et plus particulièrement du maire. Leurs tâches sont variées : assistance et conseils aux élus, suivi du budget, gestion des ressources humaines, préparation et rédaction de actes administratifs (délibérations et arrêtés du maire) et des documents techniques, budgétaires et comptables, organisation des services de la commune, mise à jour des listes électorales, préparation des actes civils, accueil des habitants, etc.

A Gemeaux, le service à la population est une priorité, aussi Danielle et Sarah, toujours souriantes et accueillantes, assurent leur mission du lundi 13 H au samedi 11h. Toute la semaine elles travaillent avec la volonté de satisfaire de leur mieux aux demandes et besoins des habitants.

Sarah et Danielle aiment Gemeaux et ses habitants, elles nous confient, " Nous entretenons avec les habitants de Gemeaux un lien de proximité, cela nous plaît, nous avons choisi de faire ce métier entre autre pour cette raison essentielle, mais cette proximité les rend parfois très exigeants, leurs demandes doivent être exaucées dans l'instant. Il faut parfois les prendre en charge, les assister dans leurs démarches, cela ne nous gêne pas, mais ils doivent nous laisser le temps nécessaire pour répondre à leurs demandes car d'autres dossiers plus urgents sont parfois en cours de traitement, nos tâches sont très variées et demandent de « jongler » en permanence ..."



Sarah Herren

Habite Is-sur-Tille, mariée, mère de deux filles de 10 et 14 ans.

Titulaire d'une licence "sciences du langage et de communication" complétée par une formation d'adjoint administratif et financier.

Sarah travaille depuis 11 ans à la mairie de Gemeaux.

" Avec le temps, je me suis attachée au village et à ses habitants, ce que j'aime, c'est la relation assez personnelle que j'ai avec certains d'entre eux. Ce que je n'aime pas, c'est l'accroissement du travail dû à l'état qui se décharge de ses compétences sur les communes et qui nous éloigne de cette relation".

Danielle Ghilardi

Habite à Faignot-et-Vesvrotte, mariée, mère de 4 enfants dont deux filles et deux garçons de 21 à 31 ans.

Titulaire d'un BAC option secrétariat.

Danielle travaille depuis presque 10 ans à la commune de Gemeaux.

" J'apprécie tout particulièrement la relation de proximité avec les habitants, les aider dans leurs démarches administratives, mais je regrette que parfois certains s'énervent quand nous ne pouvons pas répondre à leur besoin car d'une part, nous ne sommes pas décisionnaires, et d'autre part certaines demandes ne sont pas dans notre domaine de compétence, mais les habitants ont parfois du mal à l'accepter".



Gem'infos :

Qu'est-ce qui pourrait simplifier votre travail?

En premier lieu... l'état

il se désengage de ses responsabilités et les transfère aux communes comme par exemple la gestion des voiries ce qui accroît notre travail déjà bien chargé.

En second lieu, les habitants,

- souvent, ils ne regardent pas les infos qui leurs sont fournies... Ex., les parents signent le règlement du restaurant scolaire sans l'avoir lu, ce qui entraîne parfois énervements et incompréhensions !

- ils doivent prendre conscience que nous ne pouvons pas résoudre tous leurs problèmes et cela est d'autant plus vrai lorsque les services incriminés ne dépendent pas de la commune, comme par ex. le ramassage des poubelles.

- seule Sarah s'occupe de l'agence postale, lorsqu'elle n'est pas là, Danielle fait au mieux pour assurer le service mais certains actes sont impossibles à réaliser.

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

SECRETARIAT MAIRIE		AGENCE POSTALE	
LUNDI	13H à 19H	LUNDI	16H à 18H30
MARDI	10H à 13H	MARDI	10H à 13H30
MERCREDI	14H à 17H30	MERCREDI	Fermé
JEUDI	9H30 à 15H30	JEUDI	10H à 13H30
VENDREDI	9H à 13H30	VENDREDI	10H à 13H30
SAMEDI	9H à 11H	SAMEDI	9H à 11H

Permanence du Maire et des adjoints : lundi de 18H à 19H

#Événements

Cela s'est passé...

Les événements organisés au sein du village sont des moments propices de partage et de convivialité pour les nouveaux et les anciens habitants. Les élus présents seront enchantés de vous rencontrer.

#Le 5ème vide grenier

L'association ARPEGE a organisé son 5ème vide-greniers annuel. Résultat très satisfaisant pour cette édition. Quelques mètres linéaires en moins mais une buvette extrêmement appréciée.

#La fête des voisins

La fête des voisins est un événement important dans la vie de nos villages. Elle permet aux habitants qui se croisent tous les jours de prendre le temps de se connaître, mettre un nom sur un visage, partager un moment et peut-être trouver des points d'intérêt à approfondir. Plusieurs fêtes ont été organisées et tout le monde s'est généralement quitté satisfait en se donnant rendez-vous pour certains l'année prochaine et pour d'autres plus rapidement...

#Choeur N' Jazz à Gemeaux

Dimanche 30 mai une chorale et un quartet ont revisité le jazz qui swingue de la Nouvelle Orléans avec des arrangements originaux et une belle énergie.

#L'orchestre départemental de Côte-d'Or

Le dimanche de Pentecôte, 24 mai 2015, avec une entrée libre et 45 musiciens sous la baguette de Luc Bouhaben, l'orchestre départemental de Côte-d'Or a enchanté avec son « voyage à travers le temps », un public nombreux venu à la salle des fêtes de Gemeaux. Ces musiciens affirmés ont séduit tout l'auditoire, y compris M. Georges Perreau, président de la Confédération musicale de France, région Bourgogne.

#Bibliothèque

D'un tournoi de pétanque à l'exposition « Les livres c'est bon pour les bébés » en passant par une soirée débat autour de la franc-maçonnerie, il y en a eu, en ce début du mois de juin, un peu pour tous les goûts et c'est heureux. Le tournoi de pétanque, qui s'est terminé autour d'un barbecue improvisé dans le jardin de notre bien aimable (si, si, je vous jure !) quatrième adjoint, a réuni pas moins de quatorze équipes, et a été remporté par les talentueux (ou chanceux, c'est selon...) Claude CARILLON et Jacky CAZZOLI qui, tous deux émus jusqu'aux larmes, ont déclaré vivre le plus beau jour de leur vie...

La soirée franc-maçonnerie, animée par Monsieur Claude MARCEAU, aura été, quant à elle, l'occasion de découvrir l'organisation bien complexe d'un réseau d'associations dont la discrétion alimente les fantasmes des théoriciens du complot. Elle aura aussi été l'occasion d'apprendre que ces associations, en tant que membres de la société civile, peuvent être consultées par le pouvoir politique, ce qui rend légitime la question de leur influence.

La bibliothèque remercie tout particulièrement les sociétés AB PRO CLIM, CLAIR S.S.A., ainsi que l'association GGS qui ont généreusement offert des lots aux vainqueurs du tournoi de pétanque.

#Commémoration du 8 mai 1945

8 mai 1945, date anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale. Regroupés autour de leurs aînés les habitants de Gemeaux sont venus se recueillir en l'honneur de ceux qui sont morts pour la France.

#Fleurissement de Gemeaux

Comme tous les ans les bénévoles ont consacré une partie de la matinée du samedi 6 juin au fleurissement de Gemeaux.

#FÊTE DE LA MUSIQUE

En raison d'une météo capricieuse (averses en fin de matinée), la fête de la musique, organisée par l'association La Ré-Création dimanche 21 juin, a été déplacée à la dernière minute sous les Halles.

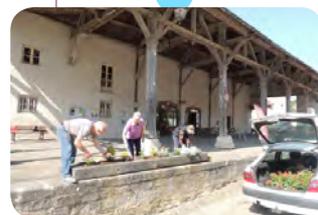
Les spectateurs ont pu, durant tout l'après-midi, apprécier les différents morceaux joués par un groupe de musiciens locaux qui ont été rejoints spontanément par un guitariste, ainsi que les chansons d'une artiste venue interpréter ses propres créations.

De jeunes Gemellois, musiciens débutants, ont également eu la joie de profiter de la scène pour jouer quelques morceaux que tout le monde a applaudis chaleureusement.

Bravo et merci à tous, rendez-vous l'année prochaine.



INTERACTIF



Événements à venir...



#Fête nationale : 13 et 14 juillet

Déroulé des festivités à Gemeaux.

- 13 juillet à 21h30 : la traditionnelle promenade aux flambeaux dans les rues. Rassemblement sous les halles pour se rendre à la tombée de la nuit sur le terrain de foot d'où sera tiré le feu d'artifice.

- 14 juillet à 11h45 : rassemblement sous les halles pour assister au discours prononcé par le maire devant le monument aux morts. Viendra ensuite le verre de l'amitié ou plutôt de la fraternité en ce jour du 14 juillet, suivi pour ceux qui le souhaitent de l'habituel «repas citoyen».

Repas pris en commun sous les halles où chacun pourra griller son repas tiré du sac sur des barbecues mis à disposition par la commune.



#Mardi 14 juillet et samedi 19 septembre : Tournoi de pétanque

La bibliothèque de Gemeaux organise deux tournois de pétanque qui auront lieu le mardi 14 juillet (14h30), et le samedi 19 septembre (14h). De nombreux lots à gagner dont une Ferrari 488 GTB, ce lot

exceptionnel sera remis au vainqueur des deux tournois cumulés. Contact, inscription : bibliotheque-gemeaux@orange.fr



#Dimanche 27 septembre 2015 : pique-nique à la charme

La Ré-Création vous invite à son traditionnel pique-nique de la rentrée à la Charme à partir de 12h le dimanche 27 septembre. Comme chaque année, venez partager un moment d'amitié par

un bel après-midi ensoleillé (enfin espérons-le).

Dernière minute : la sortie au marché de Noël de Montbéliard (déprogrammée l'année dernière) aura lieu le samedi 28 novembre 2015, réservez cette date (plus d'info dans le prochain Gem'info).



#L'équilibre où en êtes-vous ?

Gemeaux Générations Solidaires, en collaboration avec la FAPA (Fédération des personnes âgées de Côte d'Or), prévoit un atelier équilibre pour les personnes de plus de 60 ans. Ce programme a pour but d'améliorer sa condition physique, de développer et d'entretenir son équilibre et de renforcer la confiance en soi. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire « Aux Petites Halles » afin de constituer un groupe. Elles seront contactées, le moment venu, pour une réunion de présentation.



#Octobre, journée ludique et conviviale intergénérationnelle

Courant octobre, une journée ludique et conviviale intergénérationnelle vous sera proposée par un groupement d'associations du village autour de la salle des fêtes et du terrain multisports.

Nous vous proposerons des activités (jeux de ballon, pétanque, ...) pour que tous les habitants du village (de 7 à 77 ans) se retrouvent, échangent et s'amusent ensemble.

Nous réfléchissons encore à la façon dont nous allons organiser cette journée (défis enfants contre adultes / jeunes contre moins jeunes / ou équipes multi générationnelles), n'hésitez pas à nous donner vos idées et à venir partager cette journée en toute amitié. (La date n'est pas encore fixée, surveillez les panneaux d'affichage et le prochain Gem'info).

#Info +



Quelques changements pour la rentrée scolaire 2015

Le premier changement concerne les petits, les 3 niveaux de maternelles se dérouleront à Gemeaux. Nous accepterons néanmoins quelques enfants de Pichanges et de Spoy afin de maintenir un équilibre dans les classes et pour satisfaire des demandes particulières motivées (rapprochement de fratrie).

Le directeur du RPI Philippe Choulot prend sa retraite, il sera remplacé par Stéphane GUINOT. La classe de Gemeaux fermée à la rentrée 2014 sera ré-ouverte cette année. Toutes les classes de notre école seront donc occupées.

Nous changerons de prestataire pour la fourniture des repas de la cantine. En effet CHCB qui avait été retenu dans un marché concernant les écoles de la COVATI pour les 3 dernières années ne nous a pas donné satisfaction. Le Conseil Municipal a décidé de se retirer de ce groupement, une étude est en cours, nous affirmerons notre choix lors du Conseil Municipal du 25 juin prochain.

Incivilité

Régulièrement les lundis matin il faut ramasser des canettes, des débris, replanter et racheter les fleurs arrachées, réparer les poubelles, maintenant les portes de boîtes aux lettres et j'en passe : et pour la plupart c'est le fruit du comportement de jeunes qui ne sont pas des voyous mais avec l'effet de groupe, l'alcool, la frime...

Parfois je porte plainte et tant pis pour celui ou celle qui se fera prendre. Pensons aussi à nos cantonniers qui après avoir planté, entretenu les bacs à fleurs, les retrouvent saccagés ou renversés. Est-il tolérable qu'ils ramassent régulièrement des bouteilles cassées à la Charme pour éviter à d'autres de se blesser. Il manque certainement quelques leçons de civisme.



LA LOI NOTRe :

Réunion d'information à la bibliothèque municipale de Gemeaux. Mercredi 8 juillet 20 h.



"La commune est la cellule de base de la démocratie... Si ma commune disparaît, qui sera l'interlocuteur de mes concitoyens ?... Qui va représenter les habitants de ma commune si le maire n'a plus les moyens d'agir?"

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) aura comme conséquence l'affaiblissement de l'échelon de proximité incarné par la commune pour, à terme, envisager sa disparition. Bruno Bethenod, président de l'Association des Maires Ruraux vient nous expliquer les conséquences redoutées que pourrait avoir cette loi pour le monde rural.



#Fiche d'identification

Nom : Vitorio
Prénom : Armando
Né en 1965 - marié
2 enfants
Profession : Menuisier - Décoration d'intérieur

Depuis de nombreuses années, la SARL MARINE-A de Armando Vitorio est une agence spécialisée en rénovation, agencement, aménagement et décoration d'intérieur auprès des particuliers et des entreprises.

Qu'il s'agisse d'une seule pièce ou de l'ensemble de votre maison, son engagement est de vous satisfaire et de toujours trouver un compromis entre le fonctionnel et l'esthétique.

Armando est à l'écoute des attentes de ses clients et propose une décoration adaptée au style de vie ou à l'usage de ses occupants, tout en respectant le budget alloué.

Par exemple, il a reçu la commande d'un habitant de Gemeaux pour la remise en état partielle d'un appartement d'étudiant situé à Lyon. Ce client connaissant la réputation d'Armando lui a fait visiter l'appartement et lui a dit « voici le budget que je peux allouer, tu as carte blanche ! »

Quelle ne fut pas l'agréable surprise lors du retour du propriétaire... Du coup un supplément de travaux sur d'autres parties de cet appartement a été demandé. Ainsi rénové, l'agence immobilière a trouvé rapidement un nouveau locataire.

Bien sûr si le client sait ce qu'il veut, la SARL Marine-A trouvera des solutions en conformité avec ce fil conducteur.

Pour Armando, il est donc très important de trouver une ambiance dans laquelle « on se retrouve, qui nous apaise ».

La SARL Marine-A travaille également comme sous-traitant pour les entreprises.



SARL MARINE-A
4B Rue Jean-Philippe Rameau
21120 GEMEAUX
418 430 906 R.C.S. DIJON

Tél : 03.80.95.60.25 et 06.12.13.18.60
Courriel : A.Vitorio@hotmail.fr

